

6 janvier 2010

Défense de l'emploi à UPM - Chapelle Darblay (Grand Couronne)

Rapporteur : Monsieur Hubert Wulfranc , Maire ,

Chaque jour en témoigne, la situation de l'emploi se détériore. L'annonce récente de la Direction de la société finlandaise UPM Chapelle Darblay de sa volonté de mettre fin à l'activité de sa machine PM3 sur son site de Grand Couronne porte un nouveau coup dur à l'emploi et au secteur industriel de la vallée de la Seine.

Quelques mois après la fermeture de la raffinerie Pétroplus de Petit Couronne, les élus du conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray ne peuvent se résoudre à voir disparaître une à une les industries sur le Grand Port Maritime de Rouen.

Ils rappellent que la papeterie de Grand Couronne, spécialisée dans la production de papier journal, est l'un des fleurons du savoir faire français en matière de production de papier à partir de déchets recyclés.

Cette usine qui emploie 400 salariés, utilise le transport fluvial, via l'axe Seine, pour livrer les grandes imprimeries parisiennes. Elle est également l'une des premières entreprises à avoir installé une chaudière Biomasse sur son site.

Au moment où l'énergie circulaire est au cœur des réflexions, l'annonce récente de la volonté du groupe UPM de mettre fin à l'activité de sa machine PM3, qui produit du papier recyclé est incompréhensible.

Cette décision conduit à la suppression de 196 emplois directs et menace à court terme l'existence même du site de production de Grand Couronne.

Le Conseil municipal demande que tout soit mis en œuvre, au niveau de l'Etat comme à celui des collectivités locales concernées (Région, Département, Métropole) pour défendre l'emploi et le développer !

Face à cette situation dramatique pour l'emploi et l'avenir de cette entreprise, ils demandent que les pouvoirs publics examinent les solutions alternatives qui ont été élaborées pour le maintien du site et qui sont considérées comme viables par les professionnels de la filière papier, telle l'organisation d'une collecte spécifique des papiers de bureaux de grands sites publics ou privés ou encore le développement du marché du papier « kraft » aujourd'hui en pleine expansion.

Le Conseil municipal demande à Monsieur le Premier Ministre et à Madame la Ministre de l'environnement de se saisir rapidement de ces questions et d'étudier les propositions alternatives présentées par les élus locaux concernés et les salariés de l'entreprise, pour que soit sauvegardé l'emploi et que l'avenir du site soit assuré.

6 janvier 2010

Le Conseil municipal demande que tout soit mis en œuvre, au niveau de l'Etat comme à celui des collectivités locales concernées (Région, Département, Métropole) pour défendre l'emploi et le développer !

Le Conseil municipal demande à Monsieur le Premier Ministre et à Madame la Ministre de l'environnement de se saisir rapidement de ces questions et d'étudier les propositions alternatives présentées par les élus locaux concernés et les salariés de l'entreprise, pour que soit sauvegardé l'emploi et que l'avenir du site soit assuré.